



YACHT - CLUB DE QUÉBEC

AVIS DE COURSE CHAMPIONNAT DE VOILE VOLVO 2023

Organisé par :
Yacht-Club de Québec

Le Championnat de voile Volvo est présenté par VOLVO DE QUÉBEC, commanditaire principal, et organisé par le Comité des activités nautiques du Yacht-Club de Québec (YCQ).

Chacune des courses est ouverte aux membres du YCQ et aux visiteurs. Cependant, seuls les membres du YCQ auront le droit de cumuler des points pour le Championnat. Les visiteurs qui désirent participer sont tenus d'être membres de Voile Québec et de s'inscrire dans la classe appropriée comme établi par le comité du YCQ.

Ces régates se déroulent dans un climat amical et vous permettent d'améliorer vos compétences et connaissances à la voile en comparant vos performances sur l'eau avec d'autres voiliers. Ces régates se déroulent toujours le mercredi soir et le départ est à 18 h ou ultérieurement, si le comité de course le juge nécessaire. Les parcours étant relativement courts et nous prévoyons être de retour au restaurant L'Anse au Foulon à la capitainerie du YCQ vers 20 h pour le dévoilement des résultats.

Trois raisons pour participer

1. Briser la routine de la semaine de travail : Vous travaillez dur toute la semaine, il est temps de prendre une pause et de profiter de l'air frais en naviguant sur les eaux magnifiques de Québec.
2. Rencontrer d'autres amateurs de voile : Le Championnat Volvo de régates à la voile rassemble des passionnés de voile de tous horizons. Après chaque régata, vous aurez l'opportunité de rencontrer de nouvelles personnes qui partagent votre passion pour la voile et peut-être même de nouer de nouvelles amitiés. En effet, les résultats de la soirée seront dévoilés au restaurant l'Anse au Foulon vers 20h00 où un pichet de bière gratuit sera offert à chaque skipper
3. Améliorer vos compétences : La compétition est également une excellente façon d'améliorer vos compétences en voile. Vous aurez l'opportunité de vous mesurer aux meilleurs skippers de la région et de tester vos compétences en navigation

1. RÈGLES

- 1.1. Les régates seront régies par la dernière édition en vigueur des Règles de Course à la Voile (RCV) ainsi que les Prescriptions de Voile Canada.
- 1.2. Utilisation du moteur. Le moteur d'un voilier doit être arrêté ou mis au neutre avant l'envoi du signal « Une minute », autrement dit, aussitôt que le drapeau « P » est amené.
- 1.3. Les exigences minimales en matière d'équipement de sécurité stipulées par Transports Canada doivent être respectées. [DP] Guide de sécurité nautique — Conseil et règles à suivre pour les plaisanciers (canada.ca)
- 1.4. Priorité à la navigation commerciale. Pour des raisons de sécurité, le comité de course se réserve le droit de pénaliser ou disqualifier un concurrent si ce dernier a failli à son obligation de se maintenir à l'écart d'un navire commercial au mouillage ou faisant route. [DP]

2. INSTRUCTION DE COURSE

- 2.1. L'Instruction de Course (IC) sera disponible au moins deux (2) semaines avant la première régates sur le site Internet du championnat. Notez que l'Instruction de course est unique et s'applique à toutes les régates du championnat. Elle est disponible sur le site web du YCQ (www.ycq.ca/regates).

3. COMMUNICATION

- 3.1. Tous les bateaux doivent avoir à bord un radio VHF capable de communiquer sur la **voie 69**. Il est recommandé que les bateaux puissent être à l'écoute en simultané (dual watch) des voies 69 et 16.
- 3.2. Le comité de course utilisera la voie 69 sur VHF pour toute communication officielle. Le comité de course ne répondra à aucun appel radio pendant les séquences de départ. Il est de la responsabilité des régatiers de garder la veille sur la voie 69. [DP]

4. ADMISSIBILITÉ, INSCRIPTION

- 4.1. La série est ouverte à tous les quillards, dériveurs lestés et intégraux.
- 4.2. Tous les skippers doivent être membres de Voile Québec. Notez que les membres du YCQ sont tous automatiquement déjà inscrits à Voile Québec.
- 4.3. Le système de handicap retenu est le PHRF. Un handicap est attribué par le comité de course pour les voiliers qui ne figurent pas dans notre base de données. Lorsqu'un voilier est inscrit avec spi dans une course, ce choix ne pourra être modifié par la suite au cours de la saison.
- 4.4. L'inscription se fait au moins 30 minutes avant l'heure prévue de départ sur la feuille prévue à cette fin dans le pavillon du YCQ. L'inscription par VHF est autorisée en autant que le bateau soit connu du comité de course.
- 4.5. L'inscription est gratuite pour tous les participants.

5. PROGRAMME

- 5.1. Tous les départs ont lieu à 18 heures ou ultérieurement et seront annoncés sur la VHF par le comité de course.

Date	Marée (Immigration Wharf 03251)
Mercredi 31 mai	H:16h57
Mercredi 07 juin	B:17h27
Mercredi 14 juin	H:16h57
Mercredi 21 juin	B:17h03
Mercredi 28 juin	H:15h12
Mercredi 5 juillet	Lorne Cup B16h33 *
Mercredi 12 juillet	Lorne Cup H15h30 *
Mercredi 19 juillet	Lorne Cup B16h12 *
Mercredi 26 juillet	Lorne Cup H 13h12 *
Mercredi 2 août	B:15h33
Mercredi 9 août	H:13h45
Mercredi 16 août	B: 15h15
Mercredi 23 août	B:18h39
Mercredi 30 août	H :19h03
Mercredi 6 septembre	B :18h54

*La Lorne Cup est hors championnat

6. LES PARCOURS

- 6.1. Les parcours sont relativement courts et selon la marée, vont vous diriger vers le pont de Québec (marée montante) ou vers la baie de Beauport (marée descendante). Voir l'Annexe A pour plus de détails. Chaque marque est identifiée par une lettre et une couleur (rouge, laisser la marque à tribord ou vert, laisser la marque à bâbord).

7. CLASSEMENT

- 7.1. Le système de classement pour chaque course est le suivant :

Position	Description	Points
1	Première position	1
2	Deuxième position	2
3	Troisième position	3
N	N ^{ème} position	N
DNF	n'a pas terminé	Nombre de bateaux de la même classe ayant terminé la course + 1
OCS	du côté course au départ	
NSC	n'a pas suivi le parcours	
DNS	n'a pas pris le départ	Nombre de bateaux de la même classe dans la zone de départ + 1
RET	s'est retiré	
DNC	n'a pas participé	Nombre d'inscrits à la série dans la même classe + 1
DSQ	disqualifié	
BFD	disqualifié règle 30.3	
DGM	inconduite majeure	
DNE	disqualification pas exclu	

8. ÉTABLISSEMENT DES SCORES AU CHAMPIONNAT

- 8.1. Le calcul des résultats pour le Championnat se fera en compilant seulement les courses du soir en équipage, et ce, pour les meilleurs résultats de 60 % des courses de la saison (nombre de courses arrondi à l'unité supérieure). Advenant la situation où il y aurait des participants externes, c'est la position obtenue lors de la course qui sera retenue pour fin de classement cumulatif.
- 8.2. Le calcul des résultats sera réalisé selon la méthode habituelle du Yacht-Club de Québec basé sur : temps sur temps, plus temps distance avec une petite compensation pour le courant.

9. PRIX

9.1. Aucune bourse ou montant en argent ne seront mis en jeu.

10. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

10.1. Les concurrents participent à l'événement entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4, Décision de courir. Le YCQ n'accepte aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de l'événement, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

11. ASSURANCE

11.1. Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 2 000 000 \$ par incident, ou son équivalent.

12. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

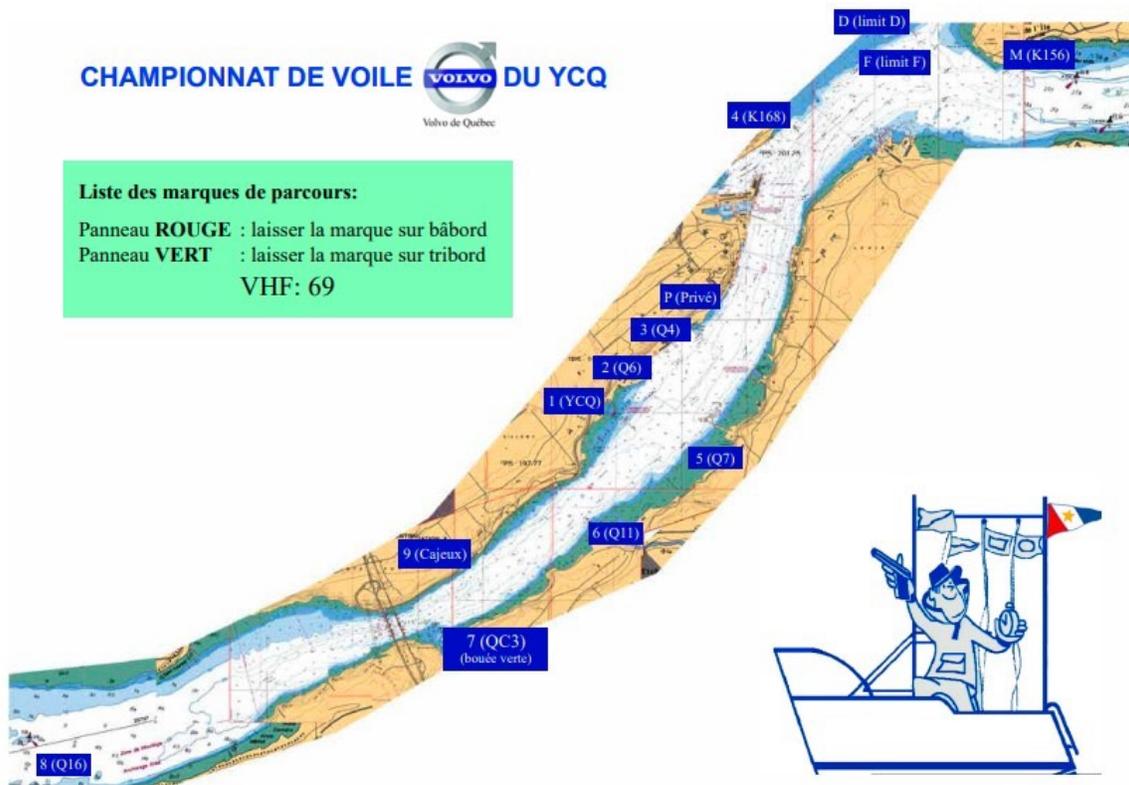
12.1. Le YCQ adhère aux valeurs environnementales. Il encourage les équipages à limiter la production de déchets, entre autres par l'utilisation de bouteilles réutilisables, et il applique la RCV 47 des Règles de Course à la Voile : « Un concurrent ne doit pas jeter intentionnellement de débris dans l'eau. » [DP]

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Pour plus d'informations, veuillez consulter le www.ycq.ca ou contacter andre.blais@ycq.ca.

ANNEXE A

Marques de parcours



* Une copie PDF de ce document est disponible sur notre site web. Nous vous suggérons d'en garder une copie imprimée en couleur et plastifiée sur votre voilier pour référence ultérieure.